

PEYRUSSE-LE-ROC

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2024 - N°29



« Qui a dit que les années se suivent et se ressemblent ? Un été de sécheresse suivi d'un automne d'inondation n'est pas si prévisible ! Mais les habitants de Peyrusse-le-Roc savent surmonter et patienter devant le dérèglement climatique. »

L'année 2024 sera placée sous les couleurs de l'olympisme, donc rappelons-nous toujours la devise : « Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble. »

Recevez mes souhaits sincères de bonheur et de santé pour 2024 ! »

Michel FOREY, Maire



Mairie de Peyrusse-le-Roc

15 place des Treize Vents - 12220 PEYRUSSE-LE-ROC

05.65.80.42.98 / mairie-peyrusseleroc@wanadoo.fr



ÉTAT CIVIL

Avis de naissance :

Marceau LAUMOND le 30 juin 2023

Lizio PELAEZ le 26 juillet 2023

Décès : Marie-Thérèse DEBORD le 22 septembre 2023

Transcriptions et mentions de décès :

Michel GIBERGUES le 28 janvier 2023

Rachel ALEGRE le 20 avril 2023

Thérèse GUIRAL le 17 juillet 2023

Gérard GRANSAGNE le 09 octobre 2023

Marguerite SINGLAN le 23 novembre 2023

Hubert VERNHES le 31 décembre 2023

Permis d'inhumer :

Jeannette SABATIE le 27 mai 2023

Danielle LORTE le 22 juillet 2023

Autorisation de dispersion des cendres :

Thibault MAZZOCUT-ZECCHIN le 25 mars 2023

URBANISME

- ◆ Certificats d'urbanisme : 13
- ◆ Déclarations préalables : 15
- ◆ Permis de construire : 1
- ◆ Permis de démolir : 1

CONSEILS MUNICIPAUX

En 2023, le conseil municipal s'est réuni 5 fois pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

*** Le 21 février 2023**

1/ Adoption des horaires et modalités de coupure de l'éclairage public :

- ◆ du 1er janvier au 15 juin et du 16 septembre au 31 décembre : de 23 h à 6 h
- ◆ du 16 juin au 15 septembre : de 1 h à 6 h avec une période sans coupure pour la fête votive.

2/ Entretien éclairage public Bourg et Centre Bourg en vue de renouveler le parc lumineux vieillissant.

3/ Dissolution de la régie des recettes du Point Info Tourisme créée pour la vente de guides de visite à compter du 15 avril 2023.



Le Maire et ses adjoints

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Lundi et Vendredi de 9h à 12h

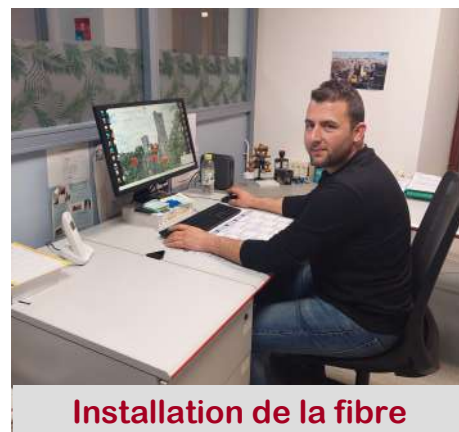
Mercredi de 9h30 à 12h30

Agence postale, Point info et bibliothèque

Du Lundi au Samedi de 10h à 12h

4/ *Subventions aux associations :*

Comité des Fêtes	1 525.00 €
Amis du Vieux Peyrusse	1 525.00 €
Amicale des pompiers	200.00 €
Société de chasse	200.00 €
Donneurs de sang	200.00 €
Lou Cantou del Roc (aînés)	200.00 €
Culture et Patrimoine	200.00 €
Sauvegarde de l'Eglise	200.00 €



5/ *Demande de subventions pour l'aménagement et la sécurité des entrées du Bourg :*

- ♦ parking situé à l'entrée sud-est du village sur la RD 87 en venant de Montbazens,
- ♦ sécurisation du carrefour situé sur la RD 87 à l'entrée sud-ouest du village en venant de Naussac,
- ♦ aménagement d'un parking pouvant accueillir les bus sur le délaissé de la RD 87 à l'entrée sud-ouest du village en venant de Naussac.

Plan de financement :

Etat, Région, Département et autofinancement 25% chacun, pour un total HT de 188 959.86 €

6/ *Demande de subventions pour les travaux 2023 à ND de Laval :*

Plan de financement :

Ministère de la Culture	40%	8 433.00 €
Conseil départemental	20%	4 216.50 €
Conseil Régional	20%	4 216.50 €
Fonds propres Mairie	20%	4 216.50 €
Montant des travaux HT		21 082.50 €



7/ *Demande de subventions pour restauration des vitraux de la chapelle du Faubourg ND de Pitié :*

Etat	30%	7 038.00 €
Région	25%	5 865.00 €
Département	25%	5 865.00 €
Autofinancement	20%	4 692.00 €
Total HT		23 460.00 €

8/ *Convention de mission confiée à l'agence Aveyron Ingénierie :*

La commune décide d'adhérer à l'agence départementale dans le but de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif pour la gestion des systèmes d'assainissement collectif dans un objectif partagé de préserver la qualité de l'eau sur notre territoire.

*** Le 12 Avril 2023**



Balisage circuits de visite

1/ *Vote du compte administratif :*

<u>Section fonctionnement</u>		<u>Section Investissement</u>	
Recettes	303 347.60 €	Recettes	93 530.76 €
Dépenses	188 166.73 €	Dépenses	90 945.10 €
Résultat	115 180.87 €	Résultat	2 585.66 €

2/ *Approbation du Compte de Gestion*

3/ *Affectation du résultat du Compte d'exploitation 2022 :*

Le conseil municipal décide d'affecter en recettes de la section fonctionnement 430 440.08 € et en dépenses de la section investissement 44 106.45 €

4/ *Vote des taux d'imposition 2023*

Maintien des taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022

Taxe Habitation sur les résidences secondaires : 11.55 %

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 29.09 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52.80 %

Cotisation Foncière des entreprises : 26.68 %

5/ *Fongibilité des crédits en M57*

6/ *Vote du budget principal M57 2023*

Section fonctionnement : 744 603.08 €

Section investissement : 876 835.22 €



Commission cimetièrre

7/ *Demande de Fond Vert éclairage public pour la rénovation lumineuses en LED.*

8/ *Convention de mise à disposition d'un local associatif :*

Il a été convenu que l'association « Comité des Fêtes » aurait l'usage majoritaire du local. L'association « Les Amis du Vieux Peyrusse », ayant demandé une utilisation ponctuelle du local, pourra utiliser le lieu de manière occasionnelle. Il incombera aux deux associations de s'organiser pour le partage ponctuel du local.

Cette convention de mise à disposition du local associatif est signée avec les représentants de l'association « Comité des Fêtes ».

9/ *Proposition SIEDA d'une solution groupée de fourniture d'électricité pour l'année 2025 :*

La commune bénéficie actuellement des marchés groupés de fourniture d'électricité qui s'achèveront au 31 décembre 2024.

*** Le 16 Juin 2023**

1/ Nouveau plan de financement pour l'aménagement et la sécurité des entrées du Bourg :

Etat	35 000.00 €
Région	47 239.97 €
Département	47 239.97 €
Autofinancement	59 479.92 €
Total HT	188 959.86€



2/ Adhésion au groupement de commandes initié par le SIEDA pour l'entretien et la rénovation des installations d'éclairage public (période 2024 - 2027).

3/ Délégation de l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme relatifs à l'occupation du sol à Aveyron Ingénierie :

Dès que le PLUi sera exécutoire et s'appliquera sur le territoire de la commune, l'Etat cessera de mettre à disposition gratuitement ses services (DDT) pour assurer l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme. Ces prestations feront l'objet d'une rémunération suivant le type d'acte.

4/ Dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme :

Le conseil municipal décide la mise en place, à compter du 11 juillet 2023, d'un télé service dénommé Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme accessible depuis le site internet de la communauté de communes.

*** Le 18 Septembre 2023**

1/ Validation du nommage des voies :

Le conseil municipal considérant l'intérêt communal de la numérotation des rues, des places publiques et des hameaux décide de procéder à la dénomination des voies communales et accepte le système de numérotation pour chaque bâtiment. Les rues seront numérotées d'un côté pair et d'un côté impair en numérotation métrique dans les zones d'habitat diffus.

2/ Solution mutualisée pour l'emploi d'un délégué à la Protection des Données :

Toutes les structures publiques et privées sont obligées de disposer d'un Délégué à la Protection des Données. La commune considère ne pas disposer des ressources humaines en interne pour réaliser cette mission et confie au SMICA de mettre en place une cellule sur la protection et la sécurité des données à caractère personnel.

*** Le 08 Décembre 2023**

1/ Modification du taux de cotisation assurance des risques statutaires 2022 - 2025

2/ Adoption du rapport de 2022 sur le prix et la qualité de l'alimentation en eau potable.

3/ *Délibération classement voirie intercommunale*

4/ *Validation du choix de la conciergerie pour la gestion de la Maison de l'Albine*

5/ *Travaux instabilité chemin d'accès à la placette bordant le cimetière*

Suite à l'affaissement de l'accotement côté aval, la configuration géotechnique conduit à privilégier la réalisation d'une paroi en béton projeté maintenue par des clous ancrés dans le socle granitique.



Samedi 06 Mai 2023, nous avons eu la joie de recevoir en Mairie les membres du jumelage belge de Espierres-Heljchin.

Après quelques présents échangés, nous leur avons fait redécouvrir le village et le Site Médiéval. Un repas convivial à la Maison de l'Albine a ensuite été partagé. La bonne humeur était au rendez-vous après plusieurs années sans retrouvaille.

Nous remercions nos amis belges pour leur visite !

POUR RESTER INFORMÉ

Dans l'attente de la mise en ligne du nouveau site internet, au printemps, d'autres moyens d'information sont disponibles :

Panneau pocket

La commune s'est dotée de cette application pour smartphone et tablette. Totalement gratuite pour les habitants, vous y retrouverez les informations pratiques sur la commune et ses animations.

147 personnes sont déjà abonnées à la page Peyrusse-le-Roc.

Si vous souhaitez que vos animations (ouvertes à tous) y soient publiées, merci de bien vouloir transférer vos affiches au secrétariat de Mairie, par email.



La presse locale

Tout au long de l'année, de nombreux articles sont transmis par la municipalité aux journaux locaux : La Dépêche du Midi et Le Villefranchois.

La presse locale est, aujourd'hui encore, un moyen de communication incontournable pour informer le plus grand nombre (habitants, voisins, élus locaux, etc.) des projets et des actualités de la commune.



TRAVAUX REALISÉS EN 2023

- ◆ Nettoyage de l'arborétum et des alentours des stations d'épuration
- ◆ Entretien du Site Médiéval lors de la Journée Citoyenne avec les villageois
- ◆ Réfection d'une partie de la toiture de la Chapelle Notre-Dame de Pitié
- ◆ 7ème tranche de travaux de consolidation et sécurisation à Notre-Dame de Laval
- ◆ Remise en état et location du logement des anciennes écoles
- ◆ Carnaval des enfants et adolescents
- ◆ Installation de la fibre à la Mairie et au Point info tourisme

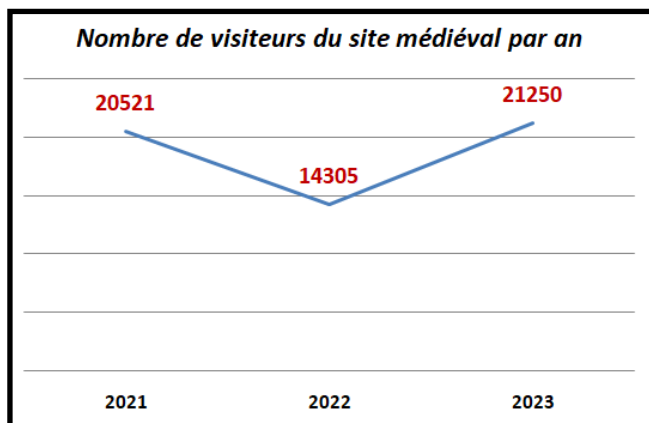


Plus de 80 personnes ont participé à la Journée Citoyenne 2023. MERCI !

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION ET À VENIR

- ◆ Finalisation de l'adressage
- ◆ Consolidation du chemin d'accès à « La Placette »
- ◆ Réfection du balisage du Site Médiéval
- ◆ Reprise de concessions abandonnées au cimetière
- ◆ Réfection des vitraux de la Chapelle Notre-Dame de Pitié avec Sauvegarde de l'Eglise
- ◆ Rénovation de l'éclairage public
- ◆ Acquisition de nouveaux bancs et pots de fleurs pour le Bourg (livraison en 2025)
- ◆ Aménagement et mise en sécurité des entrées du Bourg
- ◆ Travaux de consolidation et sécurisation de l'Hôpital des anglais (1ère tranche)
- ◆ Création d'un nouveau site Internet
- ◆ Réflexion sur un projet de rénovation dans le Site Médiéval par Le Bastidou

TOURISME



Grâce à un système de comptage autonome installé dans les ruines, nous pouvons désormais estimer le nombre de visiteurs du site médiéval.

Des données précieuses communiquées lors de nombreuses rencontres entre la municipalité et les partenaires touristiques : office de tourisme, associations des sites remarquables, Du bas Rouergue à Conques (GR 62b), itinéraire clunisien...

Depuis 2 étés, la commune accueille des expositions d'artistes locaux qui égayent le Bourg de leurs créations.

Cette année, c'est une exposition conjointe avec la commune de Lugan qui a démontré que la culture n'est pas en reste dans nos territoires ruraux !



Les artistes de D'click photo, Echiquier et Art en grange ont exposé en 2023.



La municipalité a accueilli le nouveau Sous-préfet de Villefranche de Rouergue Christophe Burbaud, accompagné de Mme Alexandra Lecomte, chargée de l'ingénierie financière.

M. le Sous-préfet a découvert le Site Médiéval. Agréablement surpris, il a mis en avant l'enjeu touristique de notre village.

Cet hiver, l'intégralité du balisage du Site Médiéval a été revu avec la pose de plus d'une centaine de nouveaux panneaux.

Cet investissement, nécessaire pour guider au mieux les visiteurs à travers les vestiges médiévaux, fait partie intégrante de la politique d'accueil des touristes mise en œuvre par la commune depuis des décennies.

Notre village est une étape de la liaison jacquaire Conques à Toulouse (GR 62b). L'accueil des pèlerins étant une préoccupation, la municipalité a organisé une rencontre avec les hébergeurs pétruciens. D'autres réunions, comme avec l'association « Du bas Rouergue vers Compostelle », sont programmées.



VIE LOCALE

**DISTRIBUTION
DE SACS
POUR LE TRI
DES DÉCHETS**



NOUVEAU ! En 2024, les sacs poubelles seront distribués à l'agence postale communale, uniquement en février, du lundi au samedi de 10h à 12h.

Modalités de réservations des bâtiments et du matériels

◆ **Salle des fêtes et anciennes écoles :**

La réservation des salles communales se fait uniquement via le secrétariat de Mairie et de préférence par email.

◆ **Tables, chaises, grilles d'exposition et barrières :**

La réservation du matériel communal se fait uniquement via le secrétariat de Mairie et de préférence par email.

◆ **Maison de l'Albine**

La réservation du gîte de groupe communal a été déléguée à la conciergerie Sélection gîtes : www.selectiongites.com



L'occupation du domaine public est soumise à une autorisation municipale (que ce soit pour des cérémonies privées ou pour des animations ouvertes à tous).

Pensez à effectuer vos demandes d'arrêtés d'interdiction de stationnement au secrétariat de Mairie, de préférence par email.



Les restaurateurs de La Pastorale vous propose de découvrir leur savoureuse cuisine grâce à un distributeur de plats à emporter installé face à la Salle des Fêtes.

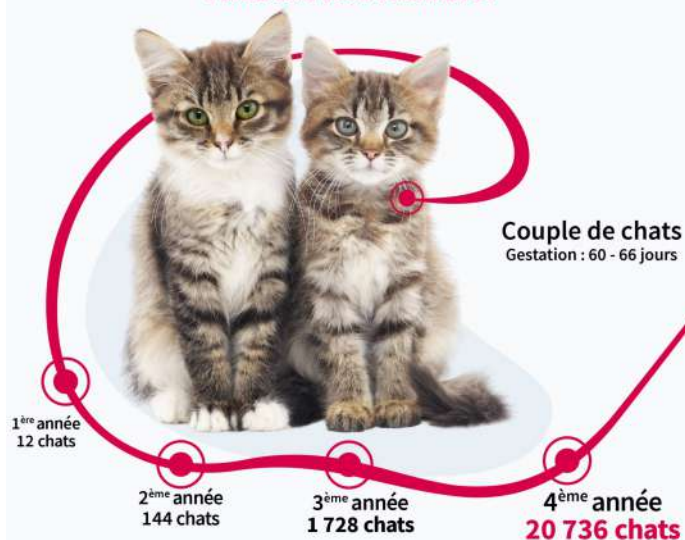
Depuis plusieurs années, la municipalité constate une augmentation du nombre de chats errants dans le village. Nous comptons sur le civisme de chacun pour endiguer cette prolifération.

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

Renouvellement des titres d'identité : les bonnes pratiques pour gagner du temps

Conseil n°1 - PENSEZ À LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE depuis le site internet de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Cette démarche facultative offre une alternative au formulaire CERFA papier.

Attention ! La pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en Mairie.

Conseil n°2 – DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DANS LA MAIRIE DE VOTRE CHOIX

Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes : Capdenac-Gare, Decazeville, Villefranche de Rouergue. Notez que vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit.

Conseil n°3 - SOYEZ ATTENTIFS AUX JUSTIFICATIFS QUE VOUS DEVEZ FOURNIR

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande faite en ligne :

- ♦ Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- ♦ Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme ;
- ♦ Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne);
- ♦ Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86€, achetable en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>)

Pour la CNI un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25€, achetable en ligne) ; sinon, la CNI est gratuite.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Tri des emballages et des papiers : les erreurs à ne pas commettre

Depuis 2 ans, les aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la poubelle jaune. Une fois collectés, ces déchets d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées, certaines erreurs persistent. Elles représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an. Certains de ces déchets non conformes peuvent causer des dommages matériels ou blesser les agents de tri.

Point sur les principales erreurs de tri et leurs conséquences :

- ♦ **Les déchets inflammables** : les batteries, les piles, les appareils électriques et électroniques, les bonbonnes de gaz, les téléphones portables présentent un risque majeur d'incendie ou d'explosion.
- ♦ **Les déchets coupants / tranchants** : le verre cassé, les rasoirs, les cutters, les outils de bricolage présentent un risque de coupures et de blessures des agents.
- ♦ **Les déchets hygiéniques et piquants** : les seringues, les perfusions, les poches médicales, les masques souillés, les mouchoirs en papier, les couche-culottes, les tampons et serviettes hygiéniques, les pansements, les compresses risquent de contaminer les agents par des virus ou bactéries engendrant des conséquences graves sur leur santé.
- ♦ **Les déchets longs ou volumineux** : les câbles électriques, la ficelle agricole, la rubalise, les films de palette, les tuyaux d'arrosage, les sangles, les bâches, les rouleaux de tapisserie, les grands cartons et les tubes, les balais, les parapluies, les pneus provoquent des blocages et des pannes. Ils dégradent également les convoyeurs ou tapis du process mécanique, obligeant un arrêt des machines durant plusieurs heures.
- ♦ **Les textiles** : les couvertures, les coussins, les chaussures peuvent occasionner des pannes de machines par les bourrages provoqués dans certains équipements de séparation de la chaîne de tri.
- ♦ **Les produits dangereux** : soude, acide, produits décapants, produits chimiques toxiques, acides ou solvants, etc. contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils sont à l'origine de brûlures sérieuses des agents ou de pollution.

Ces déchets pourraient facilement être orientés vers les filières appropriées grâce à la vigilance et au civisme des habitants dans leur geste de tri. En effet, ces déchets peuvent être pris en charge en vue d'être recyclés, valorisés ou traités dans des filières dédiées quand ils sont apportés en déchèteries, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).



Les coûts engendrés par les erreurs de tri

La présence d'erreurs de tri impacte l'ensemble des étapes de la gestion des déchets, depuis la collecte jusqu'au traitement. Elles sont souvent à l'origine de dégradations sur les équipements du centre de tri, engendrant des coûts additionnels de réparation et entraînant des arrêts de l'exploitation. Par ailleurs, ces déchets non conformes doivent être réorientés vers la bonne filière de traitement induisant des coûts de transport et de traitement supplémentaires. Ces surcoûts impactent directement les collectivités et le SYDOM. Retrouvez plus d'infos sur : trionstouslesemballages.fr

Si vous n'êtes pas en capacité d'amener vos déchets volumineux à la déchèterie, notre agent technique communal peut les y acheminer, sur réservation.

AMIS DU VIEUX PEYRUSSE

En 2023, comme programmé, notre association a organisé plusieurs animations :

- ◆ Le Dimanche 14 Mai, une escapade conviviale où une trentaine d'amis se sont retrouvés pour les visites du village double de Saint-Santin et du site de Gironde, une croisière repas sur le bateau Olt et la découverte de l'espace scénographique Terra Olt à St-Parthem
- ◆ le traditionnel vide greniers du Jeudi de l'Ascension a attiré une cinquantaine d'exposants et de nombreux chineurs



- ◆ le marché nocturne de Juillet, animé par notre jeune accordéoniste a été un franc succès et celui d'Août où le groupe « La Crouzade » a fait une belle démonstration, n'a pas démerité
- ◆ la Fête d'Antan, avec de nouveaux métiers et de nouveaux bénévoles, a connu son succès habituel malgré une chaleur accablante.

Pour 2024, nous repartons sur les mêmes animations :

- ◆ le 9 Mai : vide greniers
- ◆ le 19 Juillet : marché gourmand nocturne
- ◆ le 11 Août : Fête d'Antan
- ◆ le 17 Août : marché gourmand nocturne

Que nos bénévoles soient ici remerciés pour leur aide régulière ainsi que la municipalité pour son soutien.



Toutes les personnes intéressées par nos actions sont les bienvenues à nos côtés pour animer notre beau village.

Nous souhaitons à tous les lecteurs de ce bulletin, une très belle et heureuse année 2024.

LE BASTIDOU

En 2023, plus de 1000 journées chantier, mises en œuvre par Le Bastidou, pour animer le site médiéval.

Cette année, Justine Bardou, de Peyrusse le Roc, a fait un Service Civique avec Le Bastidou.

Du Printemps à l'Automne, les bénévoles des chantiers ont bâti des murs, face à l'Ecole Basse, ont taillé des pierres pour faire l'arc d'une porte, ont dégagé la place du Goyral (nommée ainsi par le cadastre de 1668) dans le chemin qui remonte du Marché Couvert.

Les jeunes du club ados de Montbazens ont aménagé les abords de la rue du Presbytère.

Françoise Brugel et ses enfants, ont agrémenté le Jardin Médiéval.

Toutes ces actions furent honorées par la Commission Culture du Conseil Départemental, qui a organisé, à Peyrusse le Roc, le 15 Juin, la Concertation des Chantiers-Bénévoles en Aveyron.

Et, en 2023, tous les bénévoles gardent un merveilleux souvenir de l'accueil des pétruciens.

En 2024, Le Bastidou va continuer de mettre en valeur le Site Médiéval. Vous êtes invités à venir participer à ces projets.

En attendant d'agir ensemble, Le Bastidou vous souhaite une bonne année !



LOU CANTOU DEL ROC

Décembre égrène les derniers jours de l'année 2023 et nous voyons poindre 2024...

Rappel des activités 2023 de notre association

- ◆ *Samedi 7 Janvier* : Galette/jeux à Peyrusse le Roc
- ◆ *Mercredi 8 Février* : Assemblée Générale à Galgan
- ◆ *Dimanche 5 Mars* : nous avons participé au thé dansant au profit de Rétina à Rignac
- ◆ *Samedi 22 Avril* : Journée détente à l'Aven Armand
- ◆ *Jeudi 25 Mai* : Journée de la forme à Vaureilles
- ◆ *Samedi 24 Juin* : Journée marche sur l'Aubrac
- ◆ *Dimanche 2 Juillet* : Déjeuner à Galgan (fête)
- ◆ *Du 9 au 16 Septembre* : séjour à Carqueiranne
- ◆ *Samedi 30 Septembre* : Marche au profit de la prévention du cancer
- ◆ *Du 7 au 10 Octobre* : voyage de l'amitié Ruban Bleu à Pineda de Mar
- ◆ *Samedi 14 Octobre* : repas/jeux à Peyrusse le Roc
- ◆ *Dimanche 5 Novembre* : thé dansant à Galgan
- ◆ *Samedi 25 Novembre* : Repas Stockfisch avec les chanteurs d'Olt
- ◆ *Dimanche 31 Décembre* : Réveillon du Nouvel An

Merci à tous les adhérents et adhérentes qui, par leur participation, contribuent à la réussite de nos activités. Appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Une date à retenir : **Samedi 6 Avril 2024**, à la salle des fêtes de Galgan, spectacle avec les *Amis de la Chanson de l'Isle sur Tarn*.



Que l'année 2024 nous permette de garder cet esprit de solidarité, de proximité, d'amitié, de convivialité, de bénévolat qui fait la force de notre association. Que 2024 vous apporte joie, santé, bonheur.

Galganais, galganaïses, pétruciens, pétruciennes, bona annada et bona santat !

COMITE DES FETES

Rétrospective sur cette année 2023...

- ♦ Le dimanche 30 avril 2023, s'est déroulé le fameux « cochon grillé ». Cette année encore, il fut une réussite en attirant 130 convives. Cet événement devrait être reconduit au cours de l'année 2024, auquel cas, amis pétruciens, vous serez informés.
- ♦ Le 5 Août 2023, a eu lieu la troisième édition « Les Pétruciades ». Cette journée de convivialité a permis de rassembler une quinzaine de jeunes du village, de 14 à 18 ans, afin de les intégrer au sein de l'association. Différentes activités se sont déroulées tout au long de la journée. Joie et bonne humeur étaient les maîtres mots de ce moment. Cette initiative a été appréciée de tous.



- ♦ Les 1er, 2 et 3 Septembre 2023, s'est tenue la traditionnelle « Fête Votive ». Cette dernière a connu un succès réunissant un grand nombre de participants. Les festivités ont débuté le vendredi soir sur la place des 13 vents avec une marche nocturne rassemblant une cinquantaine de personnes, suivi d'un apéro concert animé par la « Banda Bono » et le groupe « Duo à Deux ». La soirée du samedi fut une belle réussite avec au compteur plus de 600 repas servis. En raison des conditions climatiques, c'est avec regret que le spectacle pyrosymphonique a été annulé, cette année encore. Malgré cette absence, l'ambiance était au rendez-vous pour le reste de la soirée avec Tradition à la salle des fêtes et Saturne sur la place. Dimanche matin, le déjeuner a beaucoup plu et a attiré pas loin de 200 personnes. L'après-midi, la pétanque a comptabilisé une trentaine d'équipes au total.

L'assemblée générale annuelle n'a pas encore eu lieu. Elle se tiendra en janvier 2024. En conséquence, le bureau reste inchangé à ce jour.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent depuis toutes ces années à la réalisation des différentes manifestations. Merci pour votre investissement, votre aide, votre soutien et votre temps donné. Sans vous, nous ne pourrions aboutir à de telles festivités !

Nous tenons également à remercier, la population pétrucienne pour sa générosité et son soutien ainsi que la municipalité.

**Les membres du Comité des Fêtes présentent à
tous les habitants
leurs meilleurs voeux pour l'année 2024.**



CULTURE ET PATRIMOINE

Gestion de « La Maison de l'Albine » centre d'accueil municipal

Durant l'année 2023 l'occupation de "la Maison de l'Albine" a retrouvé le niveau d'avant Covid. Tout au long de l'année se sont succédés des groupes pour des stages ou encore des randonnées et des fêtes de familles. Chacun se félicitant pour le côté fonctionnel et convivial de ce gîte confortable et accueillant.

Après 36 années de bénévolat passées à la gestion de ce centre d'accueil municipal, Jacky souhaite passer la main, la municipalité reprend le flambeau.



Animations

Le programme des animations organisées par notre association a été cette année bien chargé.

- Avril, le jeune choeur de l'Oise a donné un concert d'une haute qualité dans l'église paroissiale.

- Juillet et Août "les Nocturnes du jeudi" ont permis aux marcheurs de découvrir les environs de notre cité médiévale ; aux amateurs de musique d'apprécier des concerts de grande qualité et aux rêveurs d'écouter de jolis contes.

- Début décembre un bal avec soupe au fromage a séduit les danseurs. Enfin le marché de Noël et la pastorale autour d'une crèche vivante ont clôturé une année riche en évènements culturels.

- Septembre c'est un groupe d'une trentaine de personnes qui a découvert la Jordanie et en particulier ses sites magiques de Pétra et Jerash.

Enfin, comme chaque année les bénévoles de l'association ont réalisé la décoration du village pour les fêtes de fin d'année avec couronnes et sapins éclairés.

La chorale " les voix de l'Audierne" avec son répertoire occitan et populaire a animé diverses soirées à Prévinquières, Galgan, Lugan et Pachins sans oublier les chants de Noël de la crèche vivante.

Pour 2024 nous prévoyons la poursuite des activités :

- ◆ concert du "Jeune choeur de l'Oise" le 30 Avril,
- ◆ concert du groupe Alberi Sonori le 22 Juin,
- ◆ nocturnes du jeudi en juillet et août,
- ◆ bal traditionnel début décembre,
- ◆ marché de Noël et crèche vivante le dimanche avant Noël.

La chorale poursuivra son bonhomme de chemin et invite les amateurs de chants à la rejoindre.

Pour 2024 l'association a prévu d'organiser un voyage en Egypte en Novembre.



Bona annada 2024 a totas e tots !

SAINT-HUBERT CLUB PETRUCIEN

Aujourd'hui nous sommes 19 membres sur l'ACCA de Peyrusse le roc, de tous âges, de tous milieux professionnels.

En 2023, nous avons eu la chance de réaliser deux manifestations, avec tout d'abord un très beau quine puis notre déjeuner civet/tête de veau avec l'entente, où plus de 130 personnes ont pu se régaler avec des gibiers prélevés lors de nos chasses.



Le vendredi 30 juin, les 6 chefs de battue du St Hubert club ont assisté à la formation de remise à niveau. Celle-ci s'adresse à tous les chasseurs ou responsables de territoires qui souhaitent encadrer des battues et acquérir les connaissances nécessaires au rôle de responsable de battue.

Le 8 août dernier, l'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu pour faire le bilan de la dernière saison et préparer la prochaine.

Le bureau de notre association a été renouvelé comme suit :

Président : ARNAL Ludovic

Vice Président : GRIALOU Georges

Trésorier : BLANC Jacques

Secrétaire : MOULY Eric

Membres : BOYE Patrice et GAYRARD Maurice



Du travail de régulation de renards, martres, fouines est réalisé par notre piégeur et garde particulier Yannick BAUR.

Pour ce qui est des prélèvements de cette saison : 14 sangliers, 18 chevreuils et 4 lièvres tués.

Dans les derniers jours du mois de décembre, une convention entre le groupement forestier de La Caze (représenté par M. BUSSY Pascal) et les deux associations communales de chasse agréées de Naussac et Peyrusse le roc va être signée.

Souvent critiquée, la chasse a une place importante dans le monde rural car elle permet de maintenir un équilibre écologique en évitant une surpopulation qui entraînerait de grands dégâts sur les cultures, d'éviter tous risques de maladies liées à cette surpopulation et de diminuer les accidents sur la route.

La société de chasse de Peyrusse le Roc vous souhaite une TRÈS BONNE ANNÉE 2024.

SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE PEYRUSSE-LE-ROC



Mardi 1er août 2023 : Concert de la Corde à Mi

L'ensemble toulousain « la Corde à Mi », fidèle, est revenu ! Avec un changement cette année puisque les six musiciens étaient accompagnés d'un chanteur Bariton ! Ils ont interprété des œuvres de Haydn, Mozart, Rossini...

Ce beau moment musical a été suivi, sous les arbres de la Place, d'un apéritif dînatoire convivial.

Vendredi 25 août 2023 : Concert des Casaroc

Marie-Thérèse Casalta-Savignac et ses 5 petits-enfants nous ont enchanté avec leurs orgue, trompette, saxophone, trombone et percussions ! Nous avons eu le bonheur de les écouter dans des œuvres de Paganini, Bechet, et autres compositeurs...

La soirée s'est poursuivie, sur notre belle Place autour d'un apéritif dînatoire, dans une ambiance chaleureuse.

RESTAURATION DES VITRAUX ET DES ENDUITS INTÉRIEURS DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ

La restauration des 7 vitraux de la Chapelle du Faubourg va pouvoir débuter dans le courant du 1er trimestre 2024 ! Ils seront confiés à Nicolas Charles, maître verrier à Villeneuve.



Par ailleurs, nous poursuivons la souscription débutée à l'été 2022 et envisageons des manifestations pour l'été 2024 en vue de la restauration des enduits intérieurs !

Un grand MERCI à tous les musiciens qui nous offrent leur concert au profit de ces travaux, à toutes les bonnes volontés qui ont permis la réussite des manifestations de cet été, à ceux qui nous soutiennent et aux donateurs ! MERCI !



MEILLEURS VŒUX 2024 A CHACUNE ET CHACUN !



PLATEAU DE MONTBAZENS

LE MOULIN DE LA CULTURE



Le Moulin de la Culture inauguré en avril 2023, a ouvert ses portes le 14 décembre 2022. Cette ancienne minoterie requalifiée, situé au 11 Quartier du Vieux Bourg à Montbazens, abrite l'Office de tourisme, la médiathèque tête de réseau du Plateau, le Musée d'Art chinois et de Faïences anciennes, une salle d'exposition temporaire et la Salle du Moulin. Adeline MARTY, Adjointe du Patrimoine et Olivier GUINOT, Coordinateur du Réseau des Médiathèques vous y accueillent.

Ils peuvent compter sur les bénévoles du réseau de médiathèques et de l'office du tourisme pour enrichir le service apporté à la population en termes de permanences, d'animations et de promotion.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

L'office de tourisme intégré à la Communauté de Communes en octobre 2022, s'adresse aux touristes et aux locaux. Il assure la promotion touristique du territoire et valorise sa dynamique.

Mensuellement, un agenda est édité regroupant les visites et animations locales. Nous rappelons aux associations l'intérêt d'indiquer leurs animations en amont afin d'enrichir cet agenda.

Le nouveau logo de l'Office de tourisme paru en 2023, apporte dynamisme et modernité. Dans cet esprit, une refonte complète du guide pratique mettra prochainement en exergue l'attractivité du territoire en déclinant d'une part son offre économique et d'autre part son offre touristique.

Une nouvelle édition du topo-guide commun au Plateau de Montbazens et au pays Rignacois, regroupant 21 chemins de randonnée, au départ de chaque commune, sera dévoilé en 2024.

Un point d'information tourisme est également présent à Peyrusse-le-Roc. Il est ouvert toute l'année avec des horaires plus étendus durant la saison estivale.

La **médiathèque** fait partie du réseau des médiathèques du Plateau de Montbazens, qui regroupe les bibliothèques de Brandonnet, Galgan, Lanuéjols et Roussennac ainsi que les points lecture de Compolibat, Lugan, Peyrusse-le-Roc, Privezac et Valzergues. La carte d'adhésion annuelle de 10 € (gratuite pour les mineurs) donne accès aux 15 000 ouvrages (livres, cd, dvd) propriétés du réseau ainsi qu'aux collections de la bibliothèque départementale. Des animations, notamment pendant les vacances scolaires, sont régulièrement organisées (contes, ateliers de peinture, etc...).

Le musée **d'Art Chinois et de Faïences Anciennes** est ouvert aux mêmes horaires que le Moulin De La Culture, en visite libre.

La **salle d'exposition temporaire**, en visite libre, offre aux artistes (essentiellement locaux) un écrin sobre et visible pour leurs œuvres : peintures, sculptures, vitraux, photos, tapisseries, etc.

Le 1er de chaque mois, l'exposition est renouvelée. L'équipe du Moulin réalise une affiche de l'exposition et diffuse l'information auprès de la presse locale ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet.

La **Salle du Moulin**, municipale, est mise à disposition pour des réunions, formations et conférences, sur réservation auprès de la mairie de Montbazens 05.65.80.60.06.



MOULIN DE LA CULTURE
11, Quartier du Vieux Bourg
12220 MONTBAZENS
05 65 63 77 94
ot@plateau-demontbazens.com
mediatheques.montbazens@gmail.com





Le Centre Social est un outil d'animation au service du lien social. L'association, grâce à une dynamique de réseau d'acteurs sociaux, vise à répondre de façon concertée aux attentes des publics du territoire : besoin de proximité, de solidarité, d'animation...

Grâce à ses salariés, bénévoles et partenaires institutionnels ou associatifs, le Centre Social présente un bilan positif et encourageant :

- un accueil inconditionnel du lundi après-midi au vendredi et de nombreux services rendus à la population (impressions, reliures de dossiers, plastification...)
- + de 750 familles adhérentes et + de 100 bénévoles impliqués
- 4 ateliers "échange de savoir" réguliers et 12 ateliers animés par des intervenants spécialisés
- des actions de soutien à la parentalité sous différentes formes : ateliers parents/enfants, temps d'échanges entre parents accompagnés par une professionnelle...
- un club ados avec des jeunes investis dans le territoire : animations au sein des ehpad, fabrication d'une cabane à livres, mise en place d'un jeu de piste à Peyrusse le Roc...
- des animations de la vie locale : fête du sport et de la famille à Vaureilles, chasse aux oeufs à Privezac, cafés numériques... et un soutien aux initiatives des habitants
- 208 enfants accueillis à l'accueil de loisirs et 31 à la microcrèche, + de 15 assistantes maternelles dans le cadre du Relais Petite Enfance
- + de 700 contacts dans le cadre du Point Info Séniors
- de nombreux partenariats locaux...

S'il fallait finalement résumer cette année passée, nous pourrions nous satisfaire d'avoir le sentiment d'avoir fait notre part dans l'animation de notre Plateau et dans la création de lien social

Nous retiendrons de cette année des sourires retrouvés, de la confiance partagée avec les habitants, des échanges fructueux avec nos partenaires, des enfants, jeunes et adultes motivés pour construire des projets ensemble !

Belle année à toutes et tous !

Centre Social du Plateau de Montbazens
16 chemin de tournevic
12220 MONTBAZENS - 05.65.80.45.47
<http://www.centresocial-montbazens.fr>

